

PROJET DIF 2018-2022

PRÉSENTATION : N ALGLAVE, DIRECTRICE DES SOINS

1
2.
0
3.
1
8

SITUATION DU DIF AU SEIN DE
L'ÉTABLISSEMENT SUPPORT

PROJET D'ETABLISSEMENT
2018-2022 DU CHU DE NANTES

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2022

CHU DE NANTES

Tourné vers l'avenir, le projet d'établissement 2018-2022 a été construit autour de **7 défis** à relever pour la communauté hospitalière nantaise auxquels répondent **30 engagements** :

- Défi n°1- Porter les valeurs et la « marque » CHU de Nantes
- Défi n°2- Conforter l'attractivité
- Défi n°3- Favoriser l'ouverture
- Défi n°4- Garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge
- Défi n°5- Fidéliser et accompagner les professionnels
- Défi n°6- Moderniser et innover
- Défi n°7- Promouvoir l'efficience

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2022

CHU DE NANTES

Cette politique est, par ailleurs, détaillée et déclinée dans **six grands volets thématiques** :

- le projet médical,
- le projet de soin,
- le projet patient-attractivité-communication-qualité,
- le projet management et social,
- le projet logistique, technique et numérique (comprenant le schéma directeur immobilier, le schéma directeur du système d'information, la fonction achats),
- le projet efficience et gestion.

DEFI N°2

CONFORTER L'ATTRACTIVITE

- L'attractivité est au cœur du projet d'établissement 2018-2022. Cette ambition repose sur une conviction forte : la capacité de l'établissement à associer « qualité de l'accueil et des soins » pour les patients et « compétences et épanouissement » pour les professionnels.
- Etroitement liées, ces deux dimensions s'inscrivent dans un cercle vertueux permettant de garantir une fidélisation des compétences humaines essentielles, une prise en charge optimale des patients et ainsi un renforcement de l'attractivité de l'établissement.

ENGAGEMENT 7- FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDIANTS

- Le CHU accueille chaque année plusieurs milliers d'étudiants appelés à devenir les professionnels médicaux et paramédicaux de demain.
- En 2017, et pour la troisième année consécutive, le classement des CHU par les étudiants en 6ème année de médecine a désigné le CHU de Nantes comme CHU préféré des internes. Ce classement repose, d'une part, sur l'implication des enseignants et des praticiens hospitaliers pour assurer un tutorat fort, et d'autre part, sur le dynamisme de la recherche dans l'établissement. Il s'agit pour le CHU de Nantes d'une reconnaissance forte aux impacts essentiels, car reflétant l'attractivité du CHU pour les futurs médecins.

ENGAGEMENT 7- FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDIANTS

De même, plus de 1 200 étudiants paramédicaux sont accueillis chaque année dans différentes écoles au sein du Département des Instituts de Formation (DIF) du CHU de Nantes. Ce département est constitué de différents instituts et écoles qui préparent à des diplômes allant du niveau V au niveau II dans les domaines de la santé et du travail social.

- les formations aux métiers d'aides et d'auxiliaires (aides-soignants, auxiliaires de puériculture, accompagnants éducatifs et sociaux, ambulanciers),
- les formations initiales post-bac (infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie médicale, sages-femmes),
- les formations des infirmiers spécialisés (infirmiers de bloc opératoire, infirmiers anesthésistes, puéricultrices),
- la formation des cadres de santé.

ENGAGEMENT 7- FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDIANTS

- En lien étroit avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, ces formations offrent des parcours sécurisés conduisant à une qualification professionnelle reconnue. Elles constituent ainsi un accès privilégié aux emplois du CHU.
- Le CHU veillera dans les années à venir à anticiper, communiquer et former les étudiants en santé aux nouvelles pratiques, aux nouveaux métiers et aux nouveaux modes d'exercice (télétravail, exercices partagés, approche territoriale des parcours de soins...).

ENGAGEMENT 7- FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDIANTS

Par ailleurs, le transfert des activités de court séjour du CHU sur l'île de Nantes à horizon 2026 s'inscrit dans un projet métropolitain plus vaste de création d'un véritable quartier hospitalo-universitaire en plein cœur de ville, dit « quartier de la santé ». Celui-ci intégrera :

- les formations sanitaires et sociales du CHU de Nantes actuellement regroupées sur le plateau des écoles (site Saint-Jacques),
- les besoins des instituts de formation de masseurs kinésithérapeutes (y compris 4^{ème} année) et pédicures podologues de l'association IFM3R,
- les formations universitaires en Santé (hors PACES),
- le plateau technique « Recherche - Simulation - Ecole de Chirurgie »,
- l'école de sages-femmes et le CESU-IFA.

**UN PROJET DE SOIN AU SERVICE DU
DÉCLOISONNEMENT ET DE LA COOPÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
(VOLET DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT)**

OBJECTIF N°3 - ASSURER LA FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

- **3.1 Optimiser l'accueil des stagiaires en formation aux professions de santé**

L'accès aux terrains de stage et plus particulièrement ceux qui ont une forte plus-value en expertise et discipline de recours est un enjeu auquel le CHU se doit de répondre, compte tenu de la place qu'il occupe sur le territoire. Avec un équipement de formation aux professions de santé de plus de mille étudiants, les équipes professionnelles paramédicales du CHU sont fortement sollicitées pour l'accueil en stages de formation initiale. Ce sont ainsi 3131 stages qui se sont déroulés en 2014 à destination des étudiants paramédicaux des instituts du CHU mais aussi des autres partenaires privés, avec une baisse de presque 12% pour l'année 2015.

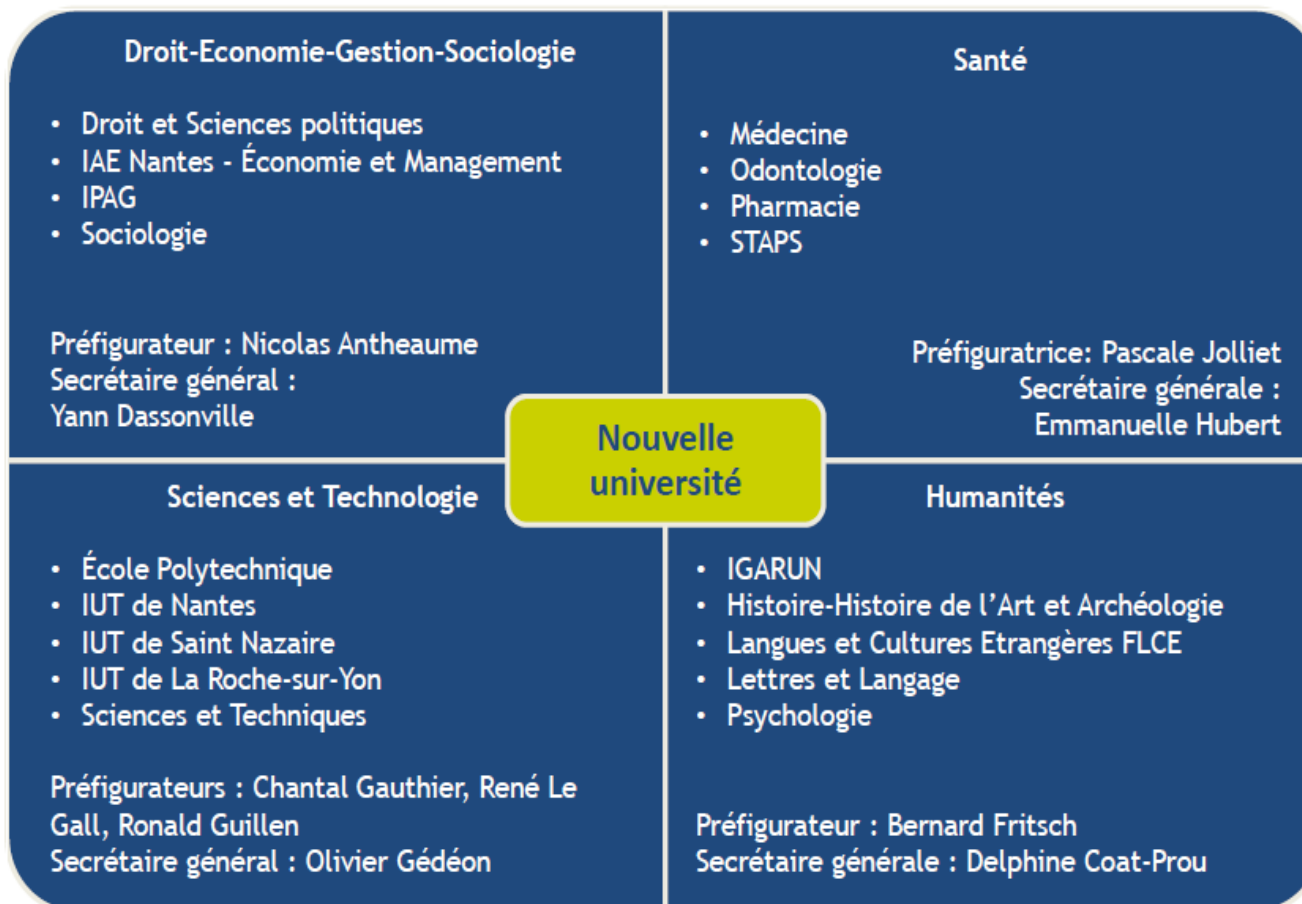
PROJET NOUVELLE
UNIVERSITÉ NANTAISE

NUN

Faire émerger un nouveau modèle universitaire

- Un nouveau modèle décloisonné, qui rassemble les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (grandes écoles, organismes de recherche, CHU...).
- Un nouveau modèle qui remet au centre des préoccupations la question de l'accès à un enseignement supérieur qualitatif pour le plus grand nombre.
- Un nouveau modèle qui crée les conditions de réussite et d'épanouissement pour ses étudiants et qui permet des innovations majeures.

Une structuration en 4 pôles



Calendrier général



Le Pôle Santé en septembre 2017

Le Pôle Santé s'est autonomisé sur le plan administratif entre 2015 et 2017: Scolarité, BUFI, FC, Informatique, Logistique, Sécurité

Janvier 2015 - septembre 2017:

- Doyen Coordinateur du Pôle - Pascale JOLLIET
- Coordinateur administratif du Pôle - Emmanuelle HUBERT

Octobre 2017: Intégration STAPS

5 000 étudiants inscrits dans un diplôme

2 Ecoles paramédicales (Orthophonie et Orthoptie)

+ convention avec

les IFSI – les IADE – les Kinésithérapeutes – les Podologues

77 diplômes de formation médicale

6 diplômes d'État (orthophonie, orthoptie, chirurgie dentaire, médecine, pharmacie, maïeutique)

375 enseignants chercheurs

260 BIATSS

7 bâtiments (Ricordeau, Veil, Kernéis, Bias, IRS1, IRS2 et d'ici 2020 un nouveau bâtiment Bias 3)

Des associés institutionnels : le CHU (par décret), l'INSERM et le CNRS

Des partenaires : l'ARS, l'INRA et ONIRIS

Les acteurs de la démarche dans le pôle santé

- Préfigurateur : Pascale JOLLIET
- Secrétaire générale : Emmanuelle HUBERT
- 5 GROUPES de travail :
 - Formation initiale
 - Formation continue
 - Formation - innovation pédagogique
 - Recherche
 - Qualité de vie universitaire

- Groupe de travail thème Formation - innovation pédagogique
 - Chef de file : Corinne LEJUS

ROY Elisabeth	UFR Odontologie
Emmanuelle Renard	UFR Odontologie
HUET Benoît	UFR STAPS
BEDOUT Nolwenn	UFR STAPS (étudiante)
BOURGEOIS Mikaël	UFR Pharmacie
QUILLIOT Florence	Université – Pôle santé
BEZIER Guillaume	MANIMAL - Université
CASTILLO Jean-Marie	UFR Médecine
LEMARCHAND Patricia	UFR Médecine
RIGAUD Jérôme	UFR Médecine
CRISTINI Joseph	UFR Médecine (CCA)
MEYER Jérémy	UFR Médecine (CCA)
LI Julien	UFR Médecine (étudiant)
COSS Lola	UFR Médecine (étudiante)
ZYANI Kerman	UFR Médecine (étudiant)
ALGLAVE Nathalie	CHU Nantes, IFIS - IFSI
BAZIN Olivier	IADE CHU Nantes – LE SiMU de Nantes

TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION

PARTAGER LA PUBLICATION

VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS DE LA
THÉMATIQUE SOCIÉTÉ - SANTÉ



Date de parution : 20 décembre 2017

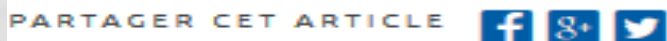
Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2022

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2022 pose des diagnostics qui sont partagés par le CESER :

- Défi démographique dans une région à la fois vieillissante et féconde ;
- Défi géographique face à une inégale accessibilité aux soins et au soutien à domicile ;
- Défi de l'accompagnement de l'évolution des métiers (nouvelles formes de dépendance, évolutions technologiques, aspirations nouvelles des professionnels...).

Subvention de fonctionnement

PARTAGER CET ARTICLE



...aux établissements de formation initiale au travail social et aux professions paramédicales et de sages-femmes. Depuis le 1er janvier 2005, la Région est en charge de la formation aux métiers des filières sanitaires et sociales.

Elle fixe ses orientations en ce domaine dans le cadre d'un schéma intitulé « Schéma régional des formations sanitaires et sociales ».

En décembre 2017, le Conseil régional a adopté son 3ème schéma pour la période 2018-2022. Quatre priorités ont été définies :

- Mieux faire connaître et valoriser les formations sanitaires et sociales pour augmenter leur attractivité et diversifier les publics ;
- Privilégier les diplômes à fort taux d'insertion et, faciliter les passerelles entre les diplômes et les formations ;
- Répondre aux besoins des territoires par des compétences et des qualifications adaptées ;
- Développer l'innovation et l'inscrire dans une démarche de qualité de l'offre de formation.

La Région anime, agréée et finance les formations paramédicales et de sages-femmes

- Ni employeur des formateurs, ni propriétaire des bâtiments, la Région est d'abord animatrice et coordinatrice de la carte des formations. Elle est également chargée de l'agrément des instituts de formation et de leurs directeurs.
- La Région a la charge du fonctionnement et de l'équipement des écoles et instituts publics, afin de réduire les coûts de scolarité demandés aux étudiants et élèves. Elle peut choisir de participer au financement du fonctionnement et de l'équipement des organismes privés.
- **Nouveauté 2018** : la Région agréée toutes les formations sociales.
Le décret n° 2017-537 du 13 avril 2017, renforce la responsabilité de la Région sur les formations sociales. La Région est désormais l'autorité qui autorise l'ouverture des sections de formation en travail social quel que soit le public accueilli. Ainsi, la Région, en lien avec l'État, assure un contrôle sur tous les instituts publics ou privés préparant à l'un des 13 diplômes d'État en travail social.

Un budget régional Formations sanitaires et sociales

L'ensemble du budget alloué par la Région aux formations sanitaires et sociales (financement des organismes, fonctionnement, bourses) est de 48 millions d'euros (chiffres 2018).

En 2017, ce sont 32 organismes de formation sanitaire et sociale, gérant 14 instituts de formation en soins infirmiers, 2 écoles de sages-femmes, 27 instituts de formation d'aides-soignants, 3 instituts de formation d'éducateurs spécialisés, 2 instituts de formation d'assistants de service social...

Projet Régional de Santé

Pays de la Loire
2018-2022

Le Projet Régional de Santé, constitue la feuille de route de la politique de santé en Pays de la Loire.
Le 1er PRS 2012-2016 arrivant à échéance et la loi de modernisation de notre système de santé nous invitent à élaborer un nouveau projet, il est aujourd'hui nécessaire de l'analyser et de se concerter pour imaginer ensemble les orientations du PRS 2018-2022.

Le Projet régional de santé 2ème génération

Le Projet régional de santé 2018 - 2022 fixera des objectifs opérationnels sur 5 ans en prévention, soins et accompagnement médico-social et permettra une vision à 10 ans sur des orientations stratégiques.

Le PRS a 3 ambitions



1. **Améliorer l'espérance de vie sans incapacité et le taux de mortalité évitable avant 65 ans des Ligériens** par une politique de promotion de la santé à destination de tous, tout en agissant en direction des populations les plus vulnérables, les plus isolées.
2. **Faire progresser l'organisation du système de santé** en s'appuyant sur des professionnels compétents et mobilisés, sur des démarches innovantes et sur la mise en place de parcours de santé individualisés et coordonnés.
3. **Faire face à l'augmentation de la population**, du nombre de personnes vivant avec une maladie ou un handicap en répondant à leur besoin d'accompagnement personnalisé.

En parallèle, le PRAPS (Programme régional d'accès à la prévention et aux soins) décline le PRS pour l'accès aux soins et à la prévention des plus vulnérables.

Les enjeux majeurs du PRS 2018-2022 seront :

- **la réduction des inégalités de santé**
- l'amélioration de l'expérience vécue des personnes dans leurs parcours de santé

**PROJET DIF 2018-2022 (VOLET DU
PROJET D'ÉTABLISSEMENT)**

- Le projet DIF 2018-2022 s'inscrit au sein du projet d'établissement et plus précisément au sein du Défi n°2- Conforter l'attractivité dans le cadre de l'**Engagement 7- Favoriser l'accès aux étudiants**.
- Il est relié dans ce contexte local au projet de soins avec notamment l'**OBJECTIF N°3** - Assurer la formation aux professions de santé et accompagner le développement des compétences des professionnels.
- Orienté résolument vers l'avenir, il prends corps avec le futur quartier hospitalo-universitaire et le projet NUN
- Il instaure également un lien ténu avec le GHT 44 Volet formation IFSI-IFAS de Châteaubriant, Nantes et St Nazaire

- Au regard de ces éléments, le projet DIF 2018-2022 est construit sur la base d'une stratégie managériale commune qu'est la démarche d'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation (formation initiale et continue)
- Dans ce cadre, 6 axes sont identifiés :
 - **Axe 1 = Démarche d'autoévaluation de la qualité des appareils de formation ;**
 - **Axe 2 = Efficacité et efficience ;**
 - **Axe 3 = Ouverture en intra et en extra ;**
 - **Axe 4 = Innovation pédagogique ;**
 - **Axe 5 = Recherche dite « paramédicale » au service de la clinique, de la formation et du management ;**
 - **Axe 6 = Qualité de vie des apprenants et des professionnels du DIF.**
- A relever que l'axe 1 va venir explorer certains aspects des autres axes.

AXE 1
DÉMARCHE D'AUTOÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES
APPAREILS DE FORMATION

Dans ce cadre, le projet DIF prend appui sur :

- Le cadre des certifications national pour l'enseignement supérieur (CC-EEES) qui comprend l'ensemble des certifications d'un système d'enseignement supérieur. Il montre les résultats d'apprentissage attendus d'une certification donnée et la manière dont les apprenants peuvent passer d'une certification à une autre.
- Le CC-EEES a pour objet d'organiser les certifications de l'enseignement supérieur national en un cadre de certifications à l'échelle européenne. Dans ce cadre, les certifications sont définies en fonction des niveaux de complexité et de difficulté (Licence, Master, Doctorat).
- Le CC-EEES identifie ces trois niveaux LMD par les « Descripteurs de Dublin », qui offrent des descriptions génériques des attentes typiques en matière d'accomplissements et de capacités associées aux récompenses qui représentent la fin de chaque cycle.

Les descripteurs génériques du cadre de qualification de l'EEES (« descripteurs de Dublin »)

	Bachelier	Master	Doctorat
Connaissances et compréhension	Connaissances et compréhension dans un domaine d'études (basées sur des ouvrages scientifiques et des savoirs issus de la recherche).	Connaissances pour développer et mettre en œuvre des idées originales (innovation). Souvent par la recherche.	Compréhension en profondeur et maîtrise des méthodes de recherche.
Application des connaissances	Utilisation de façon professionnelle des connaissances et compétences acquises et aptitude à élaborer et développer, dans un domaine d'études, des arguments et des solutions à des problématiques.	Application - à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires - des connaissances et compétences ainsi que des capacités à résoudre des problèmes.	Contribution à la production, l'analyse critique et l'évaluation de connaissances nouvelles et complexes.
Analyse critique	Capacité à récolter et traiter des données significatives pour poser des jugements critiques (problématiques sociales, scientifiques ou éthiques)	Capacité à poser des jugements critiques en gérant la complexité et l'information manquante.	Capacité à concevoir, mettre en œuvre et réguler un processus de recherche.
Communication	Capacité à communiquer à des spécialistes comme à des profanes des informations, des idées, des problèmes et des solutions.	Capacité à communiquer à des spécialistes comme à des profanes les fondements des connaissances.	Capacité à communiquer dans une communauté de chercheurs ou d'experts.
Autodidaxie	Capacité d'apprentissage pour poursuivre la formation universitaire, avec un fort degré d'autonomie.	Capacité d'apprentissage de manière largement autonome (self-directed).	Promotion de la connaissance dans la société.

Grille inspirée librement du texte original des « Dublin descriptors » (traduction française), rapport intermédiaire Bologne (10/12/2003) et de la présentation ppt de Ph.Parmentier (2008) : learning outcomes, de la contrainte au projet.

Dans ce cadre, le projet DIF prend appui également sur :

- Le Référentiel pour l'évaluation externe d'une formation / Propositions d'adaptation du référentiel pour l'évaluation des formations paramédicales (HCERES – DGOS – Direction de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)) / 28.03.2017 V2
- Ce référentiel s'articule autour de 4 domaines à investiguer.

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
- Domaine 4 : Pilotage de la formation

[Maquette HCERES.ods](#)

15 POINTS D'ATTENTION

- **L'évaluation externe analyse les résultats de l'autoévaluation d'une formation sur les 15 points suivants :**
 - Objectifs scientifiques et professionnels
 - Organisation de la formation (tronc communs, options, parcours,...)
 - Positionnement dans l'environnement
 - Equipe pédagogique
 - Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
 - Place de la recherche
 - Place de la professionnalisation
 - Place des projets et stages
 - Place de l'international
 - Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
 - Modalités d'enseignement et place du numérique
 - Evaluation des étudiants
 - Suivi de l'acquisition des compétences
 - Suivi des diplômés
 - Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

N°	ACTION (S) / OBJECTIF(S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
Axe 1 / Démarche d'autoévaluation de la qualité de ses appareils de formation			
1	<p>Mise en œuvre de la démarche d'autoévaluation</p> <p>Que chaque institut soit en capacité d'autoévaluer son dispositif à partir des indicateurs de suivi proposés par le référentiel HCERES</p>	Janvier 2018 à Janvier 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel HCERES pour l'évaluation externe d'une formation paramédicale / V2 Doc de travail du 28.03.2017 - Groupe de progrès du DIF - CR des réunions et formalisation par institut

AXE 2
EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

N°	ACTION (S) / OBJECTIF (S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
AXE 2 / Maintenir l'efficacité avec efficience			
1	<p>Préparation du budget pour débat contradictoire</p> <p>Rapport d'activité qui s'appui sur les axes du projet DIF 2018-2022</p>	<p>Tous les ans (Sur 2018 Février et Avril)</p> <p>Tous les ans</p>	<p>Tableaux de suivi</p> <p>Indicateurs de suivi</p>
2	<p>Mise en place d'une arborescence commune BERGER LEVRAULT pour remplir le cadre de saisine budgétaire remis chaque année par le CR (activités formateurs et intervenants extérieurs)</p>	<p>Janvier 2018 – janvier 2019</p>	<p>Planning Berger Levrault</p> <p>Tableaux de suivi</p>
3	<p>Démarche collégiale DIF pour être en veille sur les dépenses : coût des intervenants extérieurs et frais de déplacement (formateurs et... / optimisation des recettes / FC DIF</p>	<p>Point tous les trimestres à partir de janvier 2018</p>	<p>Tableaux de suivi</p>
4	<p>Veille sur les départs en retraite en lien avec la réglementation en vigueur</p>	<p>Systematique</p>	<p>Tableaux de suivi</p>
5	<p>Mutualisation possible dans le cadre du GHT 44 IFSI-IFAS</p>	<p>A partir de Septembre 2018</p>	<p>Plan d'actions GHT 44 IFSI-IFAS</p>

AXE 3

OUVERTURE EN INTRA ET EN EXTRA

N°	ACTION (S) / OBJECTIF (S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
AXE 3 / Ouverture en intra et en extra			
1	Participation aux différentes réunions et instances du CHU de Nantes (conférence de direction, réunion de l'encadrement du PRH, CSIRMT, réunion d'encadrement (CS et CSS),, réunion de PHU, de plateforme, comité scientifique paramédical...)	En fonction du calendrier établi	Compte-rendu / Actions de mise en œuvre formalisées (Ex journée sur la recherche paramédicale tous les deux ans) Idem DIF
2	Poursuite du COPIL stage (offre de stage et thèmes priorités chaque année)	Tous les ans	Atteinte des objectifs du COPIL
3	Participation à des actions extérieures (GID, exercice de crise préfectorale, exercice de crise ORSECA ...)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
4	Participation à des actions d'éducation pour la santé (Ex : travail en collaboration avec la mairie de Bouguenais) / service sanitaire de 3 mois pour les étudiants en santé / travail avec des patients témoins ou experts ...)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
5	Travail en collaboration avec la faculté de médecine (2 ^{ème} cycle) et Kiné dans le cadre de la note d'information de mai 2017 sur les soins palliatifs	2018-2019	Actions de mise en œuvre formalisées
6	Décloisonnement du DIF (projet partagé interprofessionnel, (Ex simulation), cours communs sur certaine filières...)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
7	Partenariat universitaire (Poursuite du DU recherche, clinique, formation, encadrement en Si et PM / participation DU et Master de pratiques avancées / et au Centre Européen des Sciences de Transplantation et Immunothérapie (CESTI) ou Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) avec M. Blanchot et M. Gourraud	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées

AXE 4
INNOVATION PÉDAGOGIQUE

N°	ACTION (S) / OBJECTIF (S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
AXE 4 / Innovation pédagogique			
1	Plateforme d'e-learning en intégrant la formation des formateurs - Création de cours, capsule vidéo, travail collaboratif à distance... - Infrastructure technique à développer au regard de l'évolution des besoins du DIF (réseau WIFI...)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
2	MOOC en ETP / certification de 40 h pour les étudiants en soins infirmiers ? Service sanitaire / renforcement éducation pour la santé	2018-2019	Actions de mise en œuvre formalisées
3	Certification de type ASG pour les étudiants en soins infirmiers, manipulateurs radio ?	2018-2019	Actions de mise en œuvre formalisées
4	Mutualisation dans le cadre du GHT (Ex visioconférence pour les universitaires et formateurs permanents – autres ressources identifiées et mutualisées)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
5	Simulation à développer en intégrant la formation des formateurs à type d'entraînement procédural , situations contextualisées, patients standardisées, apprentissage par les pairs ...) / laboratoire des grands animaux...	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
6	Nouvelles technologies numériques en intégrant la formation des formateurs (projection vidéo murale ou holographique, réalité augmentée, virtuelle et mixte, post-it coconut,) techniques de votes interactifs avec boîtiers électroniques ou applications gratuites sur smartphone (VOTAR, QuizZoodle, etc) , mind mapping, serious game ... Ex : table interactive dans le cadre de l'appel à projets GIRPI HUGO = attente de financement pour janvier 2018	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
7	Travailler en inter professionnalité et interdisciplinarité notamment dans le cadre du projet NUN (fac santé, STAPS, écoles paramédicales, lien avec d'autres composantes de l'université possédant de l'expertise dans le domaine du numérique (UMR_6004 Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes, Ecole Centrale de Nantes, etc.)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées

AXE 5
RECHERCHE DITE « PARAMÉDICALE » AU SERVICE DE LA
CLINIQUE, DE LA FORMATION ET DU MANAGEMENT

Référence 2-2 : L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie.

- Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicité.

Les laboratoires (à titre d'exemples : partenariat avec les Unités de Recherche Clinique [URC], collaboration avec des départements universitaires, des établissements de santé pour des projets de recherche ou la participation à des recherches cliniques des étudiants...), les écoles doctorales, et autres établissements du supérieur, éventuellement internationaux, en appui de la formation, sont clairement recensés.

- L'intervention d'enseignants-chercheurs et/ou de chercheurs associés permet une bonne articulation formation-recherche.
- L'articulation formation-recherche est mise en avant par l'intervention d'enseignants issus de la profession, de la recherche médicale, paramédicale, en sciences humaines ou de l'éducation..., mais aussi industrielle ou plus généralement de la recherche du monde socio-économique.
- Il existe des éléments de formation par la recherche ou près de la recherche : présentations de recherches paramédicales, de Programmes Hospitaliers de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP), de Programmes Hospitaliers de Recherche Clinique (PHRC), de recherches des professionnels doctorants, projets ou stages en laboratoire, séminaires, etc.

Référence 2-3 : La formation explicite ses relations/ partenariats avec les associations et autres partenaires industriels ou culturels, éventuellement internationaux.

- Il existe des conventions ou accords de partenariat entre l'école ou l'institut et des entreprises, des associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation, à titre d'exemples : interventions d'associations de patients, de bénévoles, lors de la formation des étudiants.
- Il existe, le cas échéant, des accords-cadres avec des branches professionnelles, ou des structures représentant un secteur d'activité. Les liens d'intérêts éventuels sont explicités.

Référence 2-4 : La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

- Des accords de coopération ou des partenariats (concernant des diplômes ou non) sont conclus avec des établissements étrangers et adaptés à la finalité de la formation, à titre d'exemple : programme ERASMUS.
- Des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs sont mis en oeuvre.

N°	ACTION (S) / OBJECTIF (S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
Axe 5 / Recherche dite « paramédicale » au service de la clinique, de la formation et du management			
1	COPIL recherche au sein du DIF	Toute la période jusque 2022	Mise en œuvre de journée d'étude, de colloque sur la recherche en pédagogie, en management Rédaction d'articles professionnels et scientifiques Communication orales dans des congrès, colloque, journée d'études...
2	Mise en œuvre de recherche Deux recherche en cours à ce jour Projet AIRFI (Auto efficacité à s'initier à la recherche en formation infirmière) Projet DEFES (Dispositif expérimental de formation en simulation) en réanimation pédiatrique et néonatalogie	Toute la période jusque 2022	Communications scientifiques écrites (revues classées en sciences de l'éducation et ou pédagogique médicale pour point SIGAPS) et orales dans des congrès scientifiques à l'international
3	Tisser des liens avec l'UFR de médecine par la mise en œuvre de projets communs dans le cadre de NExT « Nantes Excellence Trajectory » (« Trajectoire d'Excellence pour Nantes »)	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées
4	Mutualisation dans le cadre du GHT	Toute la période jusque 2022	Mise en œuvre de journée d'études, de colloque sur la recherche en pédagogie, en management
5	Développement de stages européens et à l'international Signature de la charte ERASMUS +	Toute la période jusque 2022	Actions de mise en œuvre formalisées

AXE 6
QUALITÉ DE VIE DES APPRENANTS ET DES
PROFESSIONNELS DU DIF

N°	ACTION (S) / OBJECTIF (S)	ECHEANCE	INDICATEURS / SUIVI
Axe 6 / Qualité de vie des apprenants et des professionnels du DIF			
1	Conseil de vie au sein du DIF pour tout ce qui concerne la vie estudiantine (questions qui concernent l'ensemble des domaines de la vie étudiante = vie sociale, associative, culturelle et sportive)	Toute la période jusque 2022	CR des réunions exposés au sein de chaque conseil d'Institut et actions déployées
2	Création d'une instance régulatrice pédagogique à type de conseil de perfectionnement (démocratie étudiante) Question centrale = amélioration des dispositifs de formation en tenant compte de l'avis des étudiants (Ex questionnaire de satisfaction du dispositif de formation)	Toute la période jusque 2022	CR des réunions et décisions qui suivent avec déploiement
3	- Réunion pédagogique participative + journées pédagogiques – présentation des travaux dans le respect du travail produit par les uns et les autres - Groupe de progrès DIF	Toute la période jusque 2022	CR des réunions et décisions qui suivent avec déploiement
4	Accès au Centre de Ressources en Informations avec développement de l'accès aux ressources en ligne de son domicile	2018-2019	Phase opérationnelle active identifiée
5	Projet Management et Social 2018-2022 Objectif n°2 - cultiver les compétences, investir sur les parcours Objectif n°3 - associer et impliquer les professionnels, se préoccuper de leur quotidien et de leur qualité de vie au travail / Ex : accès à la formation – ergonomie au travail, équilibre de l'activité sur l'année	Toute la période jusque 2022	Mise en œuvre des plans au service des bénéficiaires du DIF

UNE ORGANISATION AU SERVICE DU
PROJET DIF 2018-2022

RÉUNION DE SERVICE DIF

BUT : Réunions qui permettent d'échanger sur des domaines transversaux au DIF (fonctionnement, résultats budgétaires, plans d'actions à mettre en œuvre collectivement, CR des plans d'actions, atteinte des résultats...)

FREQUENCE : Tous les deux mois

ANIMATEUR : Coordinatrice du DIF

PARTICIPANTS : DRH, Directeurs des instituts, responsable du CDI, responsable du bureau des stages, responsable du bureau des ressources

RÉUNION DE SERVICE DIF

BUT : Réunions qui permettent d'échanger sur des domaines transversaux au DIF (fonctionnement, résultats budgétaires, plans d'actions à mettre en œuvre collectivement, CR des plans d'actions, atteinte des résultats...)

FREQUENCE : Tous les deux mois

ANIMATEUR : Coordinatrice du DIF

PARTICIPANTS : DRH, Directeurs des instituts, responsable du **CRI (Centre de ressources en informations)**, responsable du bureau des stages, responsable du bureau des ressources

RÉUNION (S) « GROUPE DE PROGRÈS »

- **BUT** : Travail collaboratif sur des thèmes identifiés en réunion de service par priorisation avec plan d'actions (fiche projet) à construire, chef de projet à identifier, personnes ressources à identifier, échéances calendaires, résultats attendus
- **FREQUENCE** : à déterminer en fonction du type de thème travaillé
- **ANIMATEUR** : Responsable de projet
- **PARTICIPANTS** : Directeurs du DIF, formateurs des filières si besoin, secrétaires des filières si besoin, CSS du DIF (IFSI-IADE) si besoin, CDI si besoin, bureau des stages si besoin, bureau des ressources si besoin), tout autre personne ressource du CHU si besoin de compétences spécifiques

RÉUNION (S) « GROUPE DE PROGRÈS »

- Ces groupes n'ont pas vocation à validation des résultats produits
- Les résultats seront présentés en réunion de service pour en prendre connaissance et en être discuté pour ensuite être validés
- Les thèmes des groupes progrès sont à déterminer en regard des critères et indicateurs de l'évaluation des formations dans le cadre de l'accréditation par l'HCERES

THEMES A TRAITER DANS LE CADRE DES GROUPES PROGRES INTRA DIF

- **Ex de ce qui a débuté...**

**Arborescence commune dans le logiciel BGL
travaillée en regard du cadre de saisine budgétaire
délivré par le conseil régional**

- Traçabilité de l'activité des formateurs (fait)
- Traçabilité de l'activité des vacataires
(universitaires, habilités par l'université, autres) (à faire)
- Traçabilité des activités des professionnels du DIF
(bureau des stages, CDI, bureau des ressources) (à faire)

RÉUNION « GROUPE DE PROGRÈS » / ARBORESCENCE BGL

- **BUT** : Identifier une arborescence commune via le logiciel BGL pour assurer la traçabilité des activités de formateur du DIF en lien avec le cadre de saisine budgétaire
- **FREQUENCE** : deux réunions ont eu lieu sur 2017
- **ANIMATEUR** : Mme Alglave N
- **PARTICIPANTS** :

Membres permanents: Directeurs du DIF (Mme Alglave, Mme Derrendinger, M. Dodet, M. Leteissier, M. Moreau), Cadres supérieurs de santé (Mme Kolkiewicz IFSI, M. Le Derrouet IFIS)

Membres associés: M. Desbouiges Responsable du bureau des stages, Mme Lechêne, responsable de la gestion des ressources

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

